

Deux souterrains-refuges inédits du Châtelleraudais (Vienne) : les Barbotins à Beaumont et L'Aumont à Colombiers

Jérôme et Laurent TRIOLET¹

Résumé

Les souterrains des Barbotins et de l'Aumont sont localisés dans le nord du Poitou, au sud de la Touraine, dans cette zone de passage que l'on appelle le Seuil du Poitou. Ils restaient jusqu'alors inédits. Celui des Barbotins présente un développement d'environ 30 mètres ; il comprend aujourd'hui un couloir d'accès divisé en 4 tronçons se succédant à angle droit, un goulot et 2 salles munies chacune d'un puits d'extraction. L'analyse de ces aménagements et de l'organisation générale du réseau permet de le classer dans la catégorie des souterrains-refuges à défense passive. Le souterrain de l'Aumont est plus petit. Il possède un développé de seulement une douzaine de mètres ; il comprend un couloir d'accès coudé en 2 tronçons orthogonaux, barré par une feuillure et contrôlé par un trou de visée, desservant une salle unique. L'analyse de l'architecture et des aménagements montre qu'il s'agit d'un souterrain-refuge élémentaire à défense active, probable annexe fortifiée d'un habitat troglodytique aujourd'hui effondré.

Abstract

The souterrains of les Barbotins and of l'Aumont are located between Poitiers and Tours in the zone of passage called "Seuil du Poitou" (Poitou threshold). They were until then unpublished. Today the souterrain of les Barbotins, is about 30 meters long and includes an access corridor, a narrow passage and two rooms, each with its own extraction shaft. It can be classified among the category of the underground refuges (souterrains-refuges) with passive defence. The souterrain of l'Aumont is smaller. It is about 12 meters long and includes an access corridor, which could be closed by an impressive wood door, leading to a unique room, and a loophole (trou de visée). It can be classified among the category of the underground refuges (souterrains-refuges) with active defence and was probably the fortified part of a cave dwelling.

Les deux communes voisines de Beaumont et de Colombiers occupent une même butte calcaire située à une quinzaine de kilomètres au sud de Châtellerault, dans le département de la Vienne. Elles se localisent un peu au nord du Seuil du Poitou, région géologique et géographique particulière, zone de passage entre Bassin parisien et Bassin aquitain. Le Châtelleraudais et, un peu plus au nord, le sud de la Touraine sont bien connus pour abriter un grand nombre de souterrains-refuges (P. Piboule, 1970 ; J. & L. Triolet, 1995, 2003, 2013).

La densité de réseaux encore accessibles, ou dont l'existence est attestée, peut y être localement particulièrement élevée, comme sur les communes de Beaumont et de Colombiers où plus d'une quinzaine de souterrains aménagés nous ont été signalés. Au XIX^e siècle, les habitants de ces villages utilisaient même une appellation spécifique pour désigner les souterrains-refuges, ils les appelaient les *guériments* (ASACC, 1999). Raoul Brothier de Rollière témoigne d'ailleurs de cette appellation dans un article intitulé *Les « Guériments » ou souterrains préhistoriques de la Vienne*, publié en 1883 dans la revue *La Nature*. Il explique qu'en 1878, lors d'un « voyage scientifique », il a eu l'occasion de visiter plusieurs souterrains-refuges dans le massif crayeux de Beaumont, et

¹ www.mondesouterrain.fr

que ces cavités sont appelées *guériments* en langage poitevin (R. Brothier de Rollière, 1883). En ancien français, le mot *guérimement* ou *gariment* signifie garantie, action de défendre ou de se défendre, exemption. Il apparaît dès le XIII^e siècle dans des textes concernant le Poitou ou l'Anjou (F. Godefroy, 1938 ; A.-J. Greimas, 1968). Il nous semble évident que c'est le sens de garantie et de défense qui donna lieu à cette appellation locale réservée aux souterrains-refuges. Le souterrain-refuge décrit par Raoul Brothier de Rollière, qui s'ouvre dans le coteau de Colombiers, porte d'ailleurs encore de nos jours le nom de Guériment (E. Chambord, C. et J. Lorenz, P. Prud'homme, 1967).

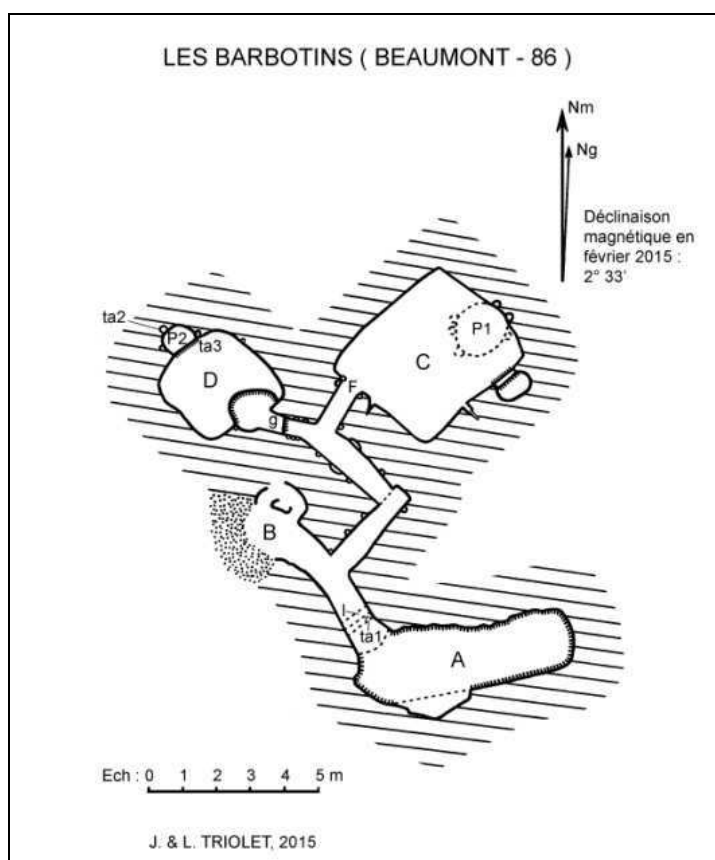
Le fait qu'il existait au milieu du XIX^e siècle et qu'il subsiste encore aujourd'hui un nom spécifique d'origine médiévale désignant les souterrains-refuges de la butte de Beaumont-Colombiers souligne bien l'importance qu'ils avaient dans la vie quotidienne des habitants du Châtelleraudais.

Parmi les cavités encore accessibles actuellement sur les communes de Beaumont et de Colombiers, les souterrains-refuges des Barbotins et de l'Aumont sont relativement bien conservés.

Le souterrain-refuge à défense passive des Barbotins

Le souterrain-refuge des Barbotins s'ouvre aujourd'hui dans le parc d'une propriété, en plein taillis.

C'est une longue fosse (A) s'enfonçant d'est en ouest qui permet aujourd'hui d'accéder au réseau. Elle correspond très probablement aux vestiges du couloir d'accès d'origine, creusé en tranchée à ciel ouvert, renforcé de maçonneries latérales en pierres sèches avant d'être recouvert de dalles de silex puis de terre.

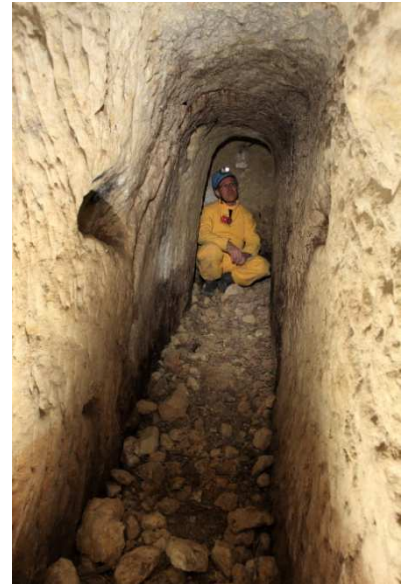


Plan du souterrain-refuge des Barbotins (Beaumont - Vienne)

C'est d'ailleurs ce que tend à confirmer le grand nombre de dalles de silex retrouvées lors des dégagements effectués par le propriétaire et toujours empilées à proximité. Ce type de couloir d'accès est classique dans le nord du Poitou, l'ouvrage maçonné laissant ensuite place, une fois les couches superficielles instables franchies, à un réseau entièrement taillé dans la roche.



La fosse avec l'ouverture du boyau donnant aujourd'hui accès au souterrain ; Les Barbotins (photo J. & L. Triolet)



Le tronçon inférieur du couloir descendant vers les salles du refuge ; Les Barbotins (photo J. & L. Triolet)

A l'extrémité occidentale de la fosse, un boyau s'enfonce dans le tuffeau en descendant vers le nord. Large d'un peu moins d'un mètre, il est couvert sur ses premiers 75 cm par une dalle de silex, dernière encore en place de la couverture initiale du couloir d'accès. A la jonction de cette dalle avec le plafond du boyau maintenant creusé en pleine roche, une rainure verticale permettant de préserver un tuyau d'aération (ta1) a été taillée jusqu'à la surface dans le front de taille. Juste après, la trace d'un linteau (l) autrefois encastré dans le plafond montre qu'une porte de bois pouvait barrer le passage. Des remblais entraînés dans la pente depuis l'ouverture envahissent le couloir et ne laissent plus que 90 cm de hauteur libre au niveau de cette fermeture.

Un mètre plus loin, le boyau se divise en deux. En face, il s'élargit rapidement pour donner dans une zone informe, envahie par un effondrement datant du début des années 1970, inexplorable en l'état mais pouvant correspondre à une ancienne salle (B). A droite, il continue à s'enfoncer dans la roche sur 3 mètres, en direction du nord-est.

Un trou cubique de 10 cm de côté, trace possible d'une ancienne fermeture, est taillé à 30 cm du sommet de la voûte au tout début de sa paroi nord ; sur ce même tronçon suivent deux niches à lampe régulièrement espacées.

A son extrémité nord-est, la quantité de remblais envahissant le souterrain depuis son ouverture diminue nettement, laissant une hauteur libre de 1,50 m, tandis qu'une troisième niche à lampe perce la paroi opposée. En face, débute un nouveau tronçon qui continue à s'enfoncer perpendiculairement vers le nord-ouest.

Curieusement, ce nouveau boyau, toujours voûté en anse de panier, s'ouvre une vingtaine de centimètres avant l'extrémité de la section précédente et 30 cm en contrebas. Il s'agit très certainement là, de la trace d'un raccord de creusement entre deux équipes de mineurs se dirigeant l'une vers l'autre au son de leurs coups de pics ; l'une depuis l'entrée, l'autre depuis les salles vers lesquelles nous descendons.

Ce troisième tronçon, dans lequel la hauteur libre atteint désormais 1,60 m, continue à descendre sur quelque 2,50 m. Trois niches à lampe creusent ses parois au ras de la voûte ; deux autres niches, longues d'une cinquantaine de centimètres pour 20 cm de hauteur et taillées à 1 m du sol actuel, se font face, sans qu'il soit possible de déterminer quelle pouvait être leur utilité. A son extrémité nord-ouest, un carrefour marque la fin du couloir d'accès que nous venons de parcourir et dessert deux salles terminales (C et D).

A droite (au nord-est), un boyau, de gabarit similaire et long d'environ 1,50 m, débouche dans une grande salle (C). L'entrée dans cette chambre est marquée par un ensemble de niches, trous et rainures, taillés dans les parois du couloir et dans le plafond de la pièce, traces complexes de systèmes de fermeture successifs (F). Il semble cependant que le système de fermeture initial ait été remplacé, dans un second temps, par un vantail sur crapaudine, pivotant depuis la salle et se fermant depuis l'extérieur au moyen d'un verrou dont la trace est encore bien visible dans la paroi sud du couloir d'accès.



La grande salle C et le couloir d'accès doté d'un système de fermeture complexe ; Les Barbotins (photo J. & L. Triolet)



Ce sont d'épaisses dalles de silex qui assurent le blocage de l'imposant puits d'extraction de la salle C (diamètre du puits : environ 1,50 m) ; Les Barbotins (photo J. & L. Triolet).

Cette grande chambre rectangulaire, de 4,50 m de longueur pour 3,60 m de largeur, est orientée sud-ouest – nord-est. Des remblais terrigènes l'encombrent, laissant comme hauteur libre 1,40 m à 1,80 m selon les endroits. Son plafond plat, que des diaclases divisent en quartiers, est affecté par la présence de poches d'argile. Sur ses parois, subsistent des traces de pics plats et de pics pointus laissées par ceux qui l'excavèrent à partir de l'imposant puits d'extraction (P1) s'ouvrant à l'opposé de l'entrée.

Le dispositif est classique, mais ce puits remontant en surface présente un diamètre particulièrement important (environ 1,50 m), inhabituel pour un souterrain de cette taille. Il est aujourd'hui condamné par un blocage de dalles de silex s'appuyant les unes sur les autres, installé à 2,40 m au-dessus de la voûte de la salle

Une rainure verticale, entamant la paroi nord du puits et laissée libre par ce blocage, pourrait correspondre à un tuyau d'aération préservé lors du comblement. Chose plus étonnante, environ 1,75 m plus bas, quelque 65 cm au dessus du plafond de la pièce, deux séries de 3 grandes niches sont taillées en vis-à-vis dans les parois du puits. Celles de la paroi nord-est ne font que 25 cm de hauteur, mais celles qui leur font face dans la paroi sud-ouest atteignent les 60-65 cm. Elles semblent ainsi clairement conçues pour accueillir des madriers engagés d'un côté et rabattus de l'autre, sans doute pour supporter un plancher. Mais quel pouvait être le rôle de ce plancher ? S'il

avait été conçu dans le but de condamner le puits d'extraction en surface, antérieurement à la mise en place du blocage actuel, il aurait certainement été réalisé beaucoup plus haut, de façon à ne pas avoir à supporter le poids de plus de 2 m de remblais.

Deux hypothèses nous semblent donc plus plausibles. Il peut tout d'abord avoir été disposé là pour profiter du volume laissé libre sous le blocage du puits en créant une petite salle en hauteur, accessible depuis le souterrain par une échelle. Mais il peut également avoir servi de palier dans un puits qui n'était alors pas condamné et qui mettait en communication verticale le souterrain avec une structure de surface dont il dépendait. Une communication de ce type, entre une structure de surface semble-t-il fortifiée et un souterrain-refuge, a été mise en évidence par la fouille sur le site de Villiers-La-Roche à Maillé, en Touraine, une quarantaine de kilomètres plus au nord (G. Roy, P. Loeuil, 2013 ; 2014). Le cas d'un souterrain dont le puits d'extraction est d'abord resté ouvert, puis a été condamné lors d'une étape ultérieure de renforcement de la fonction refuge du réseau, a également été documenté, toujours par la fouille, sur le site de la Fontaine de Montfort, à Montfort, en Anjou, environ 70 kilomètres au nord-ouest (J.-Y. Hunot, 2011).

Outre ce puits d'extraction, cette grande salle ne présente par ailleurs que peu d'aménagements. Au sud-est, une rainure verticale entaille la paroi sur 65 cm depuis le sol actuel. Un peu plus loin, sur la même paroi, une grande niche à rebord s'ouvre à 1,25 m du sol ; à noter, la hauteur inhabituelle de son rebord qui atteint 30 cm.



*Le carrefour desservant les deux salles du souterrain ;
au fond, l'ouverture du goulot protégeant la salle D ;
Les Barbotins (photo J. & L. Triolet)*

Au niveau du carrefour emprunté pour atteindre la salle C, un second boyau s'ouvre dans l'axe du couloir d'accès. Un peu surbaissé dès le début, son gabarit diminue rapidement et il est très vite barré par une marche haute de 60 cm et ne laissant plus comme passage qu'un goulot en gueule de four (g), large et haut d'une cinquantaine de centimètres. Juste avant cette marche, deux ensembles de 3 niches, creusés en vis-à-vis, occupent la partie basse du couloir. Le pic qui a servi à les tailler a laissé les traces d'un fer plat large de plus de 5 cm, bien différent du pic pointu marquant, partout ailleurs, les parois du couloir et du goulot. On peut donc légitimement se demander si ces aménagements ne sont pas postérieurs à l'état d'origine du souterrain. Quoiqu'il en soit, ils facilitent aujourd'hui le franchissement du goulot, en offrant de précieux appuis pour les pieds de celui qui rampe péniblement vers la dernière salle du souterrain (D). Ce type de goulot constitue un aménagement caractéristique des souterrains-refuges de l'ouest de la France et, bien souvent, comme ici, il protège la ou les salles terminales du réseau.



Photo de gauche : Le goulot défendant la salle D ; la marche est haute de 60 cm et l'ouverture large d'environ 50 cm. Dans la paroi de droite, on distingue nettement les 3 niches qui offrent aujourd'hui de précieux appuis pour les pieds ; Les Barbotins (photo J. & L. Triolet).

Photo de droite : Le franchissement du goulot est particulièrement difficile et, cas unique à notre connaissance, il débouche au fond d'une fosse, près d'un mètre en contrebas du sol de la pièce qu'il défend. Cette configuration renforce considérablement la vulnérabilité de l'intrus pénétrant dans la salle et permet en outre de condamner facilement le passage ; Les Barbotins (photo J. & L. Triolet).

Un tel dispositif atteste des préoccupations défensives de ceux qui creusèrent ces souterrains ; il obligeait en effet un éventuel agresseur à se débarrasser d'une bonne partie de ses armes ou protections puis le contraignait à une reptation difficile, le mettant à la merci des réfugiés qui se trouvaient dans la chambre ainsi défendue (J. & L. Triolet, 1995 ; 2011).

Mais, cas unique à notre connaissance, ceux qui conçurent le réseau des Barbotins ont encore renforcé l'efficacité de ce goulot en le faisant déboucher au fond d'une fosse, près d'un mètre en contrebas du sol de la pièce qu'il défend. Cette configuration renforce considérablement la vulnérabilité de celui qui s'extrait du goulot et permet en outre de condamner facilement le passage, à l'aide par exemple de simples planches retenues par des moellons entassés dans la fosse, ou au moyen de dalles de silex semblables à celles qui reposent aujourd'hui sur le sol de la salle. Cette dernière chambre est plus petite que la précédente ; elle adopte à peu près la forme d'un carré aux angles arrondis de moins de 3 m de côté. Elle est peu encombrée, ce qui permet d'appréhender sa hauteur d'origine, environ 1,85 m. Son plafond est plat et des traces de pics particulièrement fraîches ponctuent ses parois dans lesquelles deux petites niches hautes de 5 cm sont taillées à quelque 1,60 m du sol. Un puits d'extraction (P2) est retiré dans la roche face à l'entrée.

Son sol est surélevé de 20 cm, et un blocage de dalles de silex le condamne 2,10 m plus haut. Ces dalles, calées sur des rebords spécifiquement taillés à leurs dimensions et prenant appui les unes sur les autres en une sorte de bâtière, supportent les remblais masquant la cheminée en surface. Creusées l'une dans le coin antérieur droit et l'autre dans la paroi du fond, deux rainures verticales, sur lesquelles sont apposées des pierres plates, ont permis de préserver des tuyaux d'aération (ta2, ta3) lors du comblement du puits. Le dispositif est cette fois tout à fait classique, similaire à ce qui se rencontre presque systématiquement dans les salles terminales défendues par un goulot. Ce puits d'extraction a été foré pour creuser cette pièce en cul de sac et évacuer les

déblais produits, avant de la relier au reste du souterrain. Mais, pour éviter un accès direct au cœur du refuge court-circuitant le redoutable système de défense que constituait le goulot, les concepteurs se devaient de clore cette ouverture en surface. Ils mirent cependant à profit ce percement pour établir à moindre effort les conduits d'aération indispensables à la ventilation de cette salle et de l'ensemble du réseau.

Le souterrain-refuge des Barbotins se présente ainsi sous la forme d'un petit ouvrage bien conservé, pratiquement complet si l'on excepte les incertitudes liées à la zone effondrée (B). Sa défense passive repose sur l'étroitesse et les multiples changements de direction des couloirs, sur des portes de bois aujourd'hui disparues et sur ce remarquable goulot d'un genre particulier débouchant en contrebas de la salle qu'il défend. L'architecture singulière du puits d'extraction de la grande salle C amène par ailleurs à s'interroger sur une possible liaison verticale avec une structure de surface aujourd'hui disparue. Aucune trace de construction n'est visible à proximité en surface, et l'examen du cadastre de 1810 ne révèle aucun bâtiment dans cette zone. Seule une fouille archéologique permettrait d'en savoir plus.

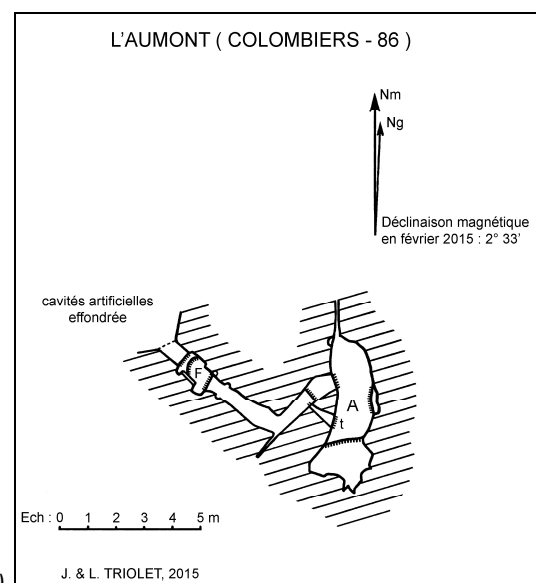
Le souterrain-refuge à défense active de l'Aumont

Le village de Colombiers s'étire d'est en ouest, le long de la route reliant Châtellerault à Marigny-Brizay, à flanc de coteau et au pied d'une butte boisée séparant les vallées de l'Envigne et du Clain. C'était autrefois un village de perreyeux, les hommes ayant, depuis le Moyen-Age, exploité en carrières souterraines le tuffeau qui constitue la partie supérieure du coteau (ASACC, 1999). A l'ouest de la commune, le hameau de l'Aumont se niche lui aussi au pied de la butte calcaire, les habitations modernes construites en bord de route dissimulant plus ou moins les habitats troglodytiques ou les galeries d'extraction abandonnés. L'examen du plan cadastral de 1834 confirme que le hameau était alors situé en retrait de la route, véritablement accroché au bord de la falaise, et que la dizaine de constructions répertoriées à cette époque voisinait avec un grand nombre de cavités : bouches de cavage, habitations ou annexes troglodytiques.

Beaucoup de ces structures sont aujourd'hui en très mauvais état, de nombreux surcreusements, effondrements et remblais rendant celles qui sont encore accessibles très difficiles à interpréter. En partie basse du coteau, un grand réseau composé de couloirs reliant de nombreuses salles reste déroutant, difficile à analyser en l'état. Il pourrait correspondre à un souterrain-refuge de grande taille, sans doute superposé à un réseau naturel, ou aux restes d'un souterrain-refuge fondu ultérieurement dans un réseau troglodytique aveugle.

Le petit souterrain qui a retenu notre attention est situé plus haut dans le coteau, en limite ouest du hameau du début du XIX^e siècle, à proximité de deux bâtiments figurés sur le cadastre de 1834 mais aujourd'hui disparus.

Creusé dans le tuffeau, il s'ouvre dans l'angle d'une salle autrefois souterraine, parmi les restes de carrières, dont sans doute certaines à ciel ouvert, et d'habitats effondrés. Malgré sa petite taille, ce souterrain-refuge bien conservé et à la défense active élaborée s'avère probablement complet, ce qui en fait tout l'intérêt.



Plan du souterrain-refuge de l'Aumont (Colombiers – Vienne)

L'accès au souterrain se fait par un couloir étroit, soigneusement taillé et de section pratiquement rectangulaire, haut de 1,30 m et large d'une soixantaine de centimètres, dans lequel il faut s'engager accroupi avant d'arriver, moins d'un mètre plus loin, sur une imposante feuillure (F). L'ensemble reste difficile à reconstituer avec précision, mais cette sorte de sas, entaillant profondément le sol et les parois du boyau, accueillait sans aucun doute une imposante porte de bois fermant depuis l'intérieur ainsi que les dispositifs permettant de la bloquer en place. Cet obstacle, déjà conséquent, se trouvait renforcé par l'étroitesse du couloir qui compliquait fortement le travail d'un intrus cherchant à le forcer.

Au-delà, le couloir d'accès reprend un gabarit similaire à celui de l'entrée, puis deux rainures verticales s'arrêtant à 20 cm du plafond et disposées en vis-à-vis entaillent les parois. Il pourrait s'agir de l'ébauche ou des traces d'un second système de fermeture. Une quarantaine de centimètres plus loin, le boyau, jusque là horizontal, se met soudain à descendre nettement, continuant tout droit en direction du sud-est jusqu'à un coude à angle droit. A noter, la diaclase longitudinale visible au plafond qui accompagne, depuis l'entrée, le tracé de cette première portion de couloir.

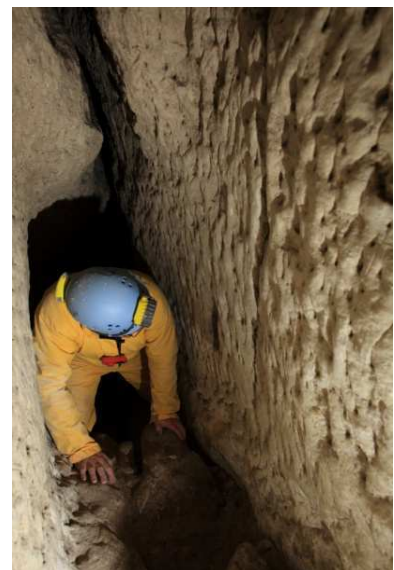
Après ce coude, le boyau continue sur la gauche, en forte descente. Alors que la forme du premier tronçon restait régulière, une nouvelle diaclase, perpendiculaire à la première mais beaucoup plus large, a perturbé le travail des mineurs qui, malgré leurs coups de pics, n'ont pu creuser une galerie de section régulière. Non figurée sur le plan pour des questions de lisibilité, cette diaclase, aux dépens de laquelle a été excavée cette nouvelle portion de couloir, la découpe littéralement en deux dans le sens de la longueur, au sol comme au plafond. La faille entaillant le plancher rend la progression difficile, et ce tout particulièrement un peu plus bas, dans une portion où il faut progresser accroupi. Et c'est dans ce secteur malaisé qu'un trou de visée (t) perce la paroi de droite. A ce niveau et du fait de la progression accroupi ou à quatre pattes, un tir provenant de la salle dans laquelle nous allons arriver touchait en pleine poitrine un intrus progressant difficilement au-dessus de la diaclase. Juste après, deux marches successives, la dernière haute d'environ 65 cm et fortement entaillée par la diaclase, donnent dans l'unique salle du souterrain (A). Au bout du compte, l'analyse de cette dernière portion montre que, si cette importante diaclase a compliqué le travail de creusement, elle a été néanmoins mise à profit pour rendre particulièrement difficiles les derniers mètres du couloir d'accès et renforcer ainsi la défense du souterrain-refuge.



La dernière portion du couloir qui s'enfonce vers l'unique salle est coupée longitudinalement par une diaclase, celle-ci entaille notamment le plancher et rend ainsi la progression difficile ; L'Aumont (photo J. & L. Triolet)



Dans les derniers mètres de la descente, du fait du gabarit du boyau et de la diaclase, la progression accroupie est particulièrement difficile. C'est à ce niveau, dans la paroi de droite, que débouche l'orifice du trou de visée (t) ; L'Aumont (photo J. & L. Triolet)



Doté d'un appui et incliné d'environ 30°, le trou de visée s'ouvre à 1,20 m du sol. Il permettait de prendre à partie, à l'aide d'une arme d'hast, d'une arbalète ou d'une arme à feu, un intrus progressant lentement dans le couloir d'accès ; L'Aumont (photo J. & L. Triolet)

Cette cavité (A), oblongue et orientée nord-sud, constitue la seule pièce du souterrain-refuge de l'Aumont. Longue d'environ 5 m et large de 1,50 à 2 m, elle présente un plan irrégulier du fait de la fracturation de la roche qui a, là encore, compliqué le travail de creusement ; au nord, une importante diaclase prolonge d'ailleurs sa paroi ouest. Sa hauteur sous voûte atteint 1,65 m et son sol irrégulier présente un pendage marqué vers le sud. Alors que ses parois sont plutôt soignées dans la zone d'accès, ce n'est pas le cas dans sa partie méridionale.

Une petite dénivellation au sol délimite le fond de la cavité qui comporte de nombreuses traces d'extraction de pierres - encoignures et emplacements de blocs extraits - témoignant soit d'un creusement inachevé soit d'une reprise postérieure par un carrier. Comme aménagements, cette salle terminale possède deux niches. L'une, bien taillée à 75 cm du sol dans la paroi ouest, se localise au nord de l'entrée. L'autre, plus grande mais moins bien travaillée, met à profit un joint de stratification ; creusée à 90 cm du sol, elle s'ouvre dans la paroi opposée presque en face du débouché du couloir. Sur le plan défensif, c'est de cette chambre terminale qu'était servi le trou de visée (t) contrôlant l'accès. Il s'ouvre à 1,20 m du sol dans la paroi ouest ; incliné d'environ 30° vers le haut, il permettait de prendre à partie, à l'aide d'une arme d'hast, d'une arbalète ou d'une arme à feu, un intrus progressant difficilement dans le couloir pour tenter de s'introduire dans la salle.



L'unique salle du souterrain présente un plan irrégulier du fait de la fracturation naturelle de la roche. Au premier plan, le trou de visée ; dans le fond, l'ouverture du couloir d'accès, puis la diaclase qui coupe le massif rocheux et prolonge la paroi ; L'Aumont (photo J. & L. Triolet)

Le souterrain-refuge de l'Aumont se présente aujourd'hui sous la forme d'un souterrain-refuge à défense active élémentaire très bien conservé : un couloir d'accès étroit desservant une salle unique défendue par une épaisse porte et un trou de visée. La configuration actuelle tend à montrer qu'il constituait l'annexe fortifiée de l'habitat troglodytique effondré par lequel on y accède. Néanmoins, du fait du recul du coteau au fil des siècles, cette pièce aujourd'hui ouverte sur l'extérieur pourrait très bien correspondre à une salle autrefois aveugle totalement intégrée au souterrain-refuge. La datation précise de ce refuge à salle unique reste difficile, mais nous considérons aujourd'hui que les souterrains refuges à défense active sont dans l'ensemble postérieurs au XIII^e siècle, datant pour nombre d'entre eux des XV^e-XVI^e siècles.

Bibliographie

ASACC, 1999, Colombiers livre-nous ton histoire, ASACC, Colombiers, 158 p.

Brothier de Rollière Raoul, 1883, Les « Guériments » ou souterrains préhistoriques de la Vienne, in *La Nature*, n° 512, 24 mars, pp. 266-267.

Chambord Emmanuel, Lorenz Claude et Jacqueline, Prud'homme Pierre, 1967, Quelques édifices souterrains du Poitou, in *Bulletin de la section française du C.I.R.A.C., Actes du symposium de Cordes*, pp. 25-32.

Godefroy Frédéric, 1938, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle, Librairie des sciences et des arts, Paris.

Greimas Algirdas-Julien, 1968, Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV^e siècle, Larousse, Paris, 676 p.

Hunot Jean-Yves (dir.), 2011, *Montfort, Maine-et-Loire – La Fontaine-de-Montfort : habitats et souterrains autour de l'an mille*. Rapport final d'opération, fouille archéologique préventive, Conseil général de Maine-et-Loire, 258 p.

Piboule Patrick, 1970, Les souterrains aménagés du Chatelleraudais, Mémoire de Maîtrise, Université de Poitiers.

Roy Gwénaël, Loeuil Pascal (Inrap), 2013, Villiers - La Roche, un souterrain des XII^e-XIV^e siècles et son habitat, in *Détection, caractérisation et fouille des structures souterraines médiévales*, DRAC Centre – SRA, Orléans, pp. 35-39, en ligne sur <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre>

Roy Gwénaël, Loeuil Pascal (Inrap), 2014, Une occupation du VII^e au XIV^e siècle à Maillé « Villiers » et « La Roche », in *Archéologie en région Centre (publication de la DRAC Centre)*, n° 5-5, 12 p.

Triolet Jérôme et Laurent, 1995, *Les souterrains - Le monde des souterrains-refuges en France*, Errance, Paris, 126 p.

Triolet Jérôme et Laurent, 2003, *Souterrains du Poitou*, éditions Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 128 p.

Triolet Jérôme et Laurent, 2011, *La guerre souterraine - Sous terre on se bat aussi*, Perrin, Paris, 344 p.

Triolet Jérôme et Laurent, 2013, Souterrains aménagés, souterrains-refuges, souterrains annulaires... Un panorama de la question en région Centre, in *Détection, caractérisation et fouille des structures souterraines médiévales*, DRAC Centre - SRA, Orléans, pp. 9-14, en ligne sur <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre>

Remerciements

Nous remercions tout particulièrement Marie-Claire, Fabrice et Louis Tranchand qui nous ont indiqué ces souterrains, ainsi que leurs propriétaires qui nous ont aimablement ouvert leur porte.